



Compte rendu de lecture : Dialogue sur les quotas

Daniel Sabbagh

► To cite this version:

Daniel Sabbagh. Compte rendu de lecture : Dialogue sur les quotas. Revue Française de Science Politique, 2014, 64 (1), pp.124 - 125. hal-03470476

HAL Id: hal-03470476

<https://sciencespo.hal.science/hal-03470476>

Submitted on 8 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMPTES RENDUS

Stojanović (Nenad) – *Dialogue sur les quotas. Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle*. – Paris, Presses de Sciences Po, 2013 (Normes et sociétés). 376 p. Bibliogr. Index.

Si les travaux sur le « multiculturalisme » sont légion, plus rares sont les études récentes de langue française spécifiquement consacrées au principe et aux modalités de la représentation des minorités dans les institutions publiques des démocraties contemporaines (parlements, gouvernements, mais aussi appareils administratifs). Plus rares encore sont les ouvrages de théorie politique qui, tout en défendant une thèse originale, se distinguent par leur visée pédagogique et offrent également une introduction de grande qualité à l'ensemble des débats portant sur leur objet. Tel est le tour de force que constitue dans une large mesure le livre de Nenad Stojanović, par ailleurs caractérisé par le choix audacieux de présenter les débats en question sous la forme d'une série de dialogues contradictoires entre deux personnages fictifs. À chacun de ces dialogues s'ajoute un commentaire visant à la fois à mieux situer les propos échangés dans l'espace des positions délimité par les références bibliographiques existantes et à dévoiler progressivement le point de vue de l'auteur.

Usant avec talent de ce mode d'exposition peu orthodoxe, mais indéniablement vivant et sans doute susceptible d'élargir son lectorat au-delà de la communauté des spécialistes, N. Stojanović passe en revue les différentes perspectives et cadres d'analyse dans lesquels la question de la justification des quotas destinés à promouvoir la représentation politique des minorités peut être formulée : théories de l'égalité et/ou de la discrimination, théories de la reconnaissance, « multiculturalisme » (de type libéral ou autre), fédéralisme (de type « consociationnel » ou autre). Il examine également certaines des difficultés pratiques que ces mécanismes soulèvent (selon quels critères faudrait-il procéder à l'inévitable sélection des groupes bénéficiaires ? Peut-on surmonter les effets pervers de l'institutionnalisation des identités ethniques induite par leur prise en compte

dans la statistique publique ?). Outre de judicieux développements sur les obstacles à l'application du principe de non-discrimination dans la sphère électorale – faute d'accord quant à la nature des compétences objectivables idéalement appelées à servir de base exclusive pour l'évaluation des candidats (p. 237-246) –, l'ouvrage a le mérite de faire une large place à la dimension linguistique de la diversité, en proposant des analyses assez détaillées d'exemples nationaux instructifs et relativement peu abordés dans les travaux d'orientation généraliste (Suisse, Italie, Bosnie-Herzégovine). Enfin, le panorama des controverses et des configurations préalablement esquissé conduit l'auteur à soutenir une thèse stimulante et plausible (à défaut d'être empiriquement étayée de manière assez systématique) : en règle générale, afin de faire en sorte que la composition des organes dotés d'un pouvoir décisionnel reflète la diversité culturelle de la société correspondante tout en évitant les effets de fragmentation du corps social et les atteintes à la dignité des personnes éventuellement induits par l'usage des quotas (au sens strict du terme), mieux vaudrait recourir à des « pratiques [...] d'inclusion » de nature « flexible[s], indirecte[s], implique[s] et limitée dans le temps » (p. 43, 31).

Toujours captivant et souvent convaincant, l'ouvrage présente néanmoins quelques faiblesses, qui tiennent notamment au niveau de généralité choisi pour présenter la littérature de référence, ainsi qu'à la définition de l'objet lui-même.

D'une part, la description des positions et des arguments des différents auteurs mentionnés est parfois trop superficielle pour être véritablement éclairante (p. 32-33), au point de donner lieu à des suggestions discutables à force d'imprécision. Conclure que « les multiculturalistes veulent compléter les droits individuels par les droits collectifs » et « préfèrent mettre l'accent sur la différence plutôt que sur l'égalité » (p. 63) rend-il vraiment justice aux propos toujours nuancés de théoriciens comme Will Kymlicka ou Anne Phillips, pourtant évoqués à de nombreuses reprises ? L'idée selon laquelle certaines politiques publiques à vocation redistributive et/ou compensatoire ne sauraient s'abstenir de prendre en compte le fait social que constitue l'appartenance des individus à des groupes aux positions contrastées à l'intérieur même de la communauté des citoyens doit-elle être immédiatement rattachée à la problématique des « droits collectifs » (p. 53) ? De tels raccourcis peuvent légitimement indisposer un lecteur un tant soit peu familier des questions débattues.

D'autre part, alors même que « l'analyse du concept de quota » est présentée comme le « fil rouge » de l'argumentation et l'une des principales composantes de la valeur ajoutée de l'ouvrage (p. 34, 320), la définition retenue par l'auteur – « une règle formelle, *ou une pratique informelle, plus ou moins systématique*, qui permet de distribuer les positions dans un organisme en fonction de l'appartenance des personnes à des groupes donnés » (p. 21, souligné par nous) – est sensiblement plus large que celle correspondant à l'usage le plus courant du terme, selon laquelle un « quota » désigne la réservation explicite d'une proportion prédéfinie des biens à répartir ou des postes à pourvoir aux membres de groupes également prédéfinis, réservation dont le non-respect est théoriquement passible de sanctions. Ce choix singulier empêche N. Stojanović de donner toute sa place au constat pourtant remarquable suivant lequel, aux États-Unis mais aussi dans le cadre de l'Union européenne, dans la plupart des cas, la légitimité et/ou la légalité même des dispositifs de discrimination positive – et non seulement leur efficacité – dépendent précisément de leur non-assimilabilité à des quotas au sens strict. À cet égard, l'adoption d'une définition de l'objet moins englobante aurait sans doute permis de mettre encore mieux en évidence l'étendue des effets induits par la forme des programmes examinés et la nature plus ou moins rigide des instruments mobilisés.

Daniel Sabbagh -
Sciences Po Paris, CERI